

# Syndicat intercommunal des eaux de Vau les Aigues

Le syndicat des eaux de Vau les Aigues est constitué de 6 communes : Boujailles, Bulle, Courvières, Dompierre les Tilleuls, Frasne et La Rivière-Drugeon.

Le siège est fixé à la mairie de La Rivière-Drugeon.

Le syndicat, présidé par Maurice Vanthier, est composé de délégués élus par les conseillers municipaux des communes adhérentes ; Nicolas Baudoz, Yannick Vuitteuz et Christian Vallet pour La Rivière Drugeon.

Le syndicat a compétence globale pour l'alimentation en eau potable ; domaine de compétence qui comprend les études, la construction et la gestion des ouvrages de :

- **Captage** : 2 puits sont situés à Vau les Aigues avec deux pompes de surface débitant 60 m<sup>3</sup>/h chacune et un forage de 8 mètres de profondeur avec une pompe immergée de 75 m<sup>3</sup>/h qui fonctionnent la nuit.

- **Traitement** : l'eau est traitée par chlore gazeux avec un poste à la station de pompage de La Rivière-Drugeon et un poste au réservoir de Courvières.

- **Pompage et Stockage** : l'eau est stockée dans deux réservoirs généraux de 600 m<sup>3</sup> chacun sur Le Laveron qui alimentent par gravité les réservoirs de La Rivière-Drugeon, Dompierre, Frasne, Courvières et Boujailles ; la commune Bulle étant directement approvisionnée, sans réservoir.

A noter : le réservoir de La Rivière-Drugeon est appelé à disparaître ; la commune sera alors directement alimentée par les réservoirs généraux.

- **Transport** de l'eau potable : un fileur de 200 mm de diamètre alimente le réservoir de Frasne, sur lequel viennent se greffer par dérivation, la conduite de 150 mm de Bulle et celle de 80 mm de Dompierre les Tilleuls.

Depuis le réservoir de Frasne, une conduite de 150 mm de diamètre alimente le réservoir de Courvières puis celui de Boujailles en diamètre 100 mm.

- **Distribution** de l'eau potable auprès des usagers.

Le syndicat des eaux de Vau les Aigues exerce également une action de conseil auprès des communes membres.

La défense incendie relève de la compétence et de la responsabilité des communes.

Le syndicat des eaux compte deux employés :

**Bertrand Dichamp**, agent technique, assure l'entretien, la réparation, les relevés de compteurs d'eau...

**Claire Bourgeois**, chargée du secrétariat et de la compatibilité du syndicat, notamment la facturation de l'eau aux usagers.



Claire Bourgeois



Bertrand Dichamp

## TARIF DE L'EAU

Depuis 2011, la compétence eau est transférée au syndicat intercommunal des eaux de Vau les Aigues et de nouveaux tarifs seront appliqués à compter de la facturation 2012, à savoir :

- ◆ Un abonnement au service d'eau de 25 euros / logement particulier et 25 euros / professionnel.
- ◆ Un tarif de 0.75 €/m<sup>3</sup> de 0 à 500 m<sup>3</sup> consommés et 0.60 €/m<sup>3</sup> pour la tranche au-delà de 500m<sup>3</sup> consommés.